



Israël abandonne les charges contre les soldats accusés d'un viol (filmé) sur un détenu palestinien

Description

Par Meriem Laribi pour l'Agence Média Palestine, le 13 mars 2026



L'armée israélienne a annoncé le 12 mars 2026 l'abandon des charges contre cinq soldats accusés d'avoir violé et battu un détenu palestinien ligoté, les yeux bandés. Filmé par une caméra de surveillance, la vidéo de cette agression d'une extrême violence avait fuité et avait été largement partagée sur les réseaux sociaux.

« L'État d'Israël doit poursuivre ses ennemis, et non ses combattants héroïques » a déclaré Benjamin Netanyahu qui a salué cette décision. Celle-ci intervient alors que l'attention est largement tournée sur la guerre contre l'Iran et met fin à une affaire très sensible qui a profondément choqué dans le monde entier.

En août 2024, la chaîne israélienne Channel 12 dévoilait la vidéo de ce viol collectif sur le détenu palestinien par les soldats. La scène explicite, choquante, qui se déroulait dans la tristement célèbre prison militaire de Sde Teiman, a déclenché une onde de choc internationale. Dès autant qu'en Israël, quand ils ont appris l'arrestation des soldats accusés, des dizaines d'Israéliens parmi lesquels le ministre du Patrimoine, Amichai

Eliyahu, et le député Zvi Sukkot ont pris d'assaut le centre de détention pour soutenir les soldats, certains essayant de pénétrer de force dans l'établissement. Une foule de manifestants survoltés s'était précipitée vers la base militaire où les soldats étaient interrogés, pour demander leur libération immédiate.

Peu après, à la Knesset, le parlement israélien, les députés israéliens débattaient du bien-fondé de l'agression sexuelle. Lors d'une audition, Hanoach Milwidsky, un député du Likoud (le parti du Premier ministre), a répondu oui à la question « Est-il légitime d'insérer un bâton dans le rectum d'une personne ? » : « Si le détenu appartient aux Nukhba [unités d'élite du Hamas], tout est légitime. Tout. »

La couverture médiatique dominante en Israël du viol de Sde Teiman est tout aussi sidérante. Elle témoigne d'un soutien massif aux violences sexuelles. À l'instar de la déclaration du député Milwidsky, le problème pour les Israéliens n'est pas de savoir s'il est légitime ou non de violer un détenu, mais d'évaluer son degré d'appartenance au Hamas pour justifier ce viol. Sur Channel 12, lors d'un débat, Yehuda Shlezinger, un éditorialiste du quotidien de droite Israel Hayom, appelait même à institutionnaliser le viol dans le cadre des pratiques militaires. Non seulement il soutenait le viol des détenus palestiniens comme une forme appropriée de vengeance et de torture, mais il déplorait que l'État israélien n'utilise pas le viol de manière plus systématique « comme moyen de dissuasion ».

Pour couronner le tout, le principal suspect du viol de Sde Teiman, le soldat Meir Ben Shitrit, est rapidement devenu la star des médias israéliens. Invité sur les [plateaux de télévision](#) aux heures de grande écoute, il a assuré qu'il recevait le soutien de la population dans la rue : des remerciements pour avoir défendu Israël, des accolades, des cadeaux, des propositions d'aide matérielle et d'argent pour payer ses avocats*.

Donner carte blanche aux soldats pour violer

Les violeurs de Sde Teiman sont aujourd'hui blanchis. Les organisations de défense des droits humains ont accusé l'armée d'ignorer un des cas les plus graves d'abus commis dans le réseau de prisons de guerre israéliennes. « *Le procureur général militaire israélien vient de donner carte blanche à ses soldats pour violer, du moment que la victime est palestinienne* », a déclaré Sari Bashi, directrice exécutive du Comité public contre la torture en Israël, citée par [l'agence de presse AP](#), après le classement de l'affaire. Elle a ajouté que cette décision était « *la dernière d'une longue série d'actions visant à blanchir les exactions commises contre les détenus, dont la fréquence et la gravité se sont aggravées depuis le 7 octobre 2023* ».

Dans un éditorial du 12 mars, le journal [Haaretz](#) ajoute : « *De facto, cette décision autorise et tolère les comportements sadiques des soldats dans toutes les zones sous leur contrôle [à?] Le message envoyé à l'ensemble de l'armée est clair : vous pouvez vous déchaîner, agresser, blesser et maltraiter en toute impunité.* » Cette décision révèle, selon le quotidien de centre-gauche « *une culture organisationnelle qui tolère les comportements bestiaux au sein de l'armée et autorise de facto les soldats à laisser libre cours à leurs instincts les plus vils et primitifs au lieu de contrôler leur usage de la force. Cette décision a anéanti la subordination de l'armée à la loi et aux normes de comportement humaines* ».

La décision d'abandonner les charges contre les soldats violeurs a été prise par l'avocat général militaire Itai Offir qui a remplacé Yifat Tomer-Yerushalmi, poussée à la démission après avoir été accusée et avoir reconnu être l'origine de la fuite de la vidéo des sévices. L'ancienne procureur a été arrêtée en octobre 2025 et est la cible d'une enquête criminelle. Selon un avocat israélien joint par l'Agence Média Palestine, elle serait toujours en résidence surveillée et, selon les dernières informations publiées dans la presse israélienne, possiblement internée dans un service psychiatrique suite à deux tentatives de suicide.

Les soldats, qualifiés de héros par le Premier ministre, peuvent, eux, circuler et vivre librement. Interrogé par [Channel 14](#), l'un d'entre eux a dit espérer que les responsables « *subiront les conséquences* » et annoncé avoir déposé plainte contre la chaîne Channel 12 qui avait diffusé la vidéo.

* Lire le livre de Meriem Laribi, *Ci-gât l'humanité* (Éditions Critiques 20225), pages 263 à 271.

Tags

1. agression sexuelle
2. détenu palestinien
3. État de droit
4. Israël
5. justice
6. palestine
7. prison
8. sde teiman
9. soldats
10. torture
11. viol

date crĂ©e
2026/03/13